



HAL
open science

Un exemple de rétablissement agro-sylvestre dans les Causses du Quercy

A. Linguet

► **To cite this version:**

A. Linguet. Un exemple de rétablissement agro-sylvestre dans les Causses du Quercy. *Revue forestière française*, 1954, 12, pp.765-768. 10.4267/2042/27036 . hal-03383866

HAL Id: hal-03383866

<https://hal.science/hal-03383866v1>

Submitted on 18 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN EXEMPLE DE RÉTABLISSEMENT D'ÉQUILIBRE AGRO-SYLVESTRE DANS LES CAUSSES DU QUERCY

Les Causse du Quercy peuvent être considérés comme un exemple de rupture d'équilibre Agro-Sylvo-Pastoral qui, par un abus de l'exploitation pastorale et agricole, a amené une raréfaction de la production du terroir et par conséquence :

— La dépopulation par une réduction du nombre des habitants de moitié depuis un siècle.

— L'abandon des cultures et la réduction du troupeau par suite de l'insuffisance de main-d'œuvre et de la surcharge de travail occasionné par l'entretien des propriétés morcelées et dispersées.

— La dégradation des bois résultant du pâturage constant en forêt, rendu nécessaire par le mauvais entretien des cultures et des pâturages, et également des pratiques de l'émondage et du ramassage des litières en forêts.

Cette dégradation s'est fait d'autant plus sentir que, sur les terrains calcaires très perméables du Quercy, le climat local s'est trouvé très influencé du point de vue de l'humidité et de la température, par la raréfaction de la couverture végétale, grande régulatrice de l'une et de l'autre. Pourtant les influences atlantiques restent malgré tout assez favorables à la végétation.

Il est intéressant de constater que le point de déséquilibre le plus accentué correspond à celui du plus mauvais état des terrains boisés, qui est également le stade le plus bas de la production de l'exploitation rurale, où, après avoir épuisé les ressources des terroirs à vocation agricole et pastorale, l'exploitant épuise à son tour les ressources de remplacement qu'il trouve en forêt, à savoir : feuillage, pelouse, couverture morte, ressources estimées à tort, récoltées à bon compte, mais préjudiciables à la production du bois.

A ce moment, les conditions de vie deviennent tellement insuffisantes que l'exploitation cesse et meurt. Les exploitations voisines y envoient leur troupeau occasionnellement et en divagation. Il se produit alors un embroussaillage, la végétation reprenant l'avantage sur le troupeau itinérant.

Toutefois, l'extinction d'une exploitation agricole ne permet pas d'espérer un rétablissement satisfaisant d'un équilibre sylvo-pastoral, car l'embroussaillage ne peut se faire qu'à partir des espè-

ces végétales résistant aux pâturages — génévriers, épines, — et la reforestation à partir des essences forestières spontanées du Quercy, limitées au chêne pubescent et à l'érable de Montpellier, se fait très lentement, sans espoir d'une production rapidement commercialisable.

Il est donc remarquable de constater un cas, cas unique dans le Quercy, montrant d'une façon péremptoire, la rapidité des effets de l'intelligence et de l'effort humain, appliqués à la transformation d'un paysage et de ses productions.

Le premier effet constaté est le maintien de l'exploitation agricole considérée. L'exiguïté de l'exploitation rurale en jeu ne permettant pas, de toute façon, le maintien de l'exploitation pastorale.

Le deuxième effet constaté est la rapidité de la transformation du paysage par le boisement et la rentabilité relative de la production ligneuse, compte tenu de l'importance minime des travaux d'entretien, comparée à celle des travaux agricoles.

Le cas est le suivant :

M. BESSAC, propriétaire exploitant au Causse de Saint-Cirq Lapopie, se trouvait, en 1928, à la tête d'une exploitation comportant 8 hectares de terres et de vignes, sur placage tertiaire argilo-siliceux plus ou moins épais, groupés autour des bâtiments d'exploitation et de 13 hectares de Causses, répartis en nombreuses parcelles plus ou moins éloignées de l'exploitation et à l'état de bois pâturés et de grèzes, c'est-à-dire de pacages colonisés par les buis et les génévriers.

La production était axée sur le plan agricole — vigne, blé, maïs, fraises — l'absence de berger ne permettant pas l'entretien du troupeau familial habituel d'une trentaine de brebis. Arrivé à un stade où de nombreuses vignes devenaient âgées et moins productives et où la reconstitution des surfaces en fraisiers devait être entreprise, mais ne possédant pas la main-d'œuvre suffisante pour entreprendre le rajeunissement de ces cultures et pour assurer leur entretien ultérieur, M. BESSAC pensa qu'il serait sage de réduire la surface de son exploitation agricole dans une proportion compatible avec les moyens en main-d'œuvre, réduits à une personne, dont il disposait, et de consacrer cette surface abandonnée par la culture à la production ligneuse, beaucoup moins exigeante en main-d'œuvre et de conditions de récolte moins impératives.

De 1928 à 1936 il planta avec persévérance, des pins noirs et des pins sylvestres avec l'aide de subventions en nature de l'Administration des Eaux et Forêts.

Ce qu'il y a d'intéressant dans la technique de boisement adoptée par M. BESSAC, c'est qu'il planta dans les rangs de ses vignes et de ses fraisiers tout en continuant les façons culturales pendant les quatre ou cinq années qui suivirent la plantation. Cette manière de faire lui permit la récolte d'une quantité non négligeable de



Plantation de cèdres
dans
une vigne.

—
Plants à leur
3^e pousse
en mai 1954.

—
Saint-Cirq
(Lot)

Plantation de cèdres
dans une culture
de
topinambours.

—
Plants à leur
2^e pousse
en mai 1954.

—
Saint-Cirq
(Lot)



(Clichés Linguet.)



Plantation de cèdres
(6^e pousse
dans une vigne
abandonnée
sur rendzine.

—

A l'horizon
taillis de
chêne pubescent.

—

Saint-Cirq
(Lot)

Plantation
de Pins Noirs
de 25 ans
mêlée de cèdres
introduits 8 ans après
les pins.

—

Les cèdres ont dépassé
les pins et sont parfaite-
ment élagués.

—

Saint-Cirq
(Lot)
Propriété de M. Bessac.



(Clichés Linguet.)

raisins et de fraises qui le dédommagèrent de ses frais de plantation et d'entretien. En outre, les façons culturales, labours et sarclages, se révèlent extrêmement favorables à la croissance des jeunes plants forestiers qui couvrirent très rapidement le sol (fig. 1 à 3).

Faute d'avoir eu son attention attirée suffisamment à temps sur le comportement des cèdres en terrains calcaires, M. BESSAC n'introduisit ces derniers dans ses plantations que vers 1936, principalement en regarnis, dans les vides laissés par les pins noirs et les pins sylvestres. Actuellement, les cèdres, avec huit ans de retard, ont dépassé en hauteur le peuplement de pins, sans toutefois avoir profité de façons culturales dans leur jeune âge. Encouragé par ces résultats, M. BESSAC continue le boisement de nouvelles parcelles en cèdre pur (fig. 1 à 3).

Les conséquences de la réduction des surfaces cultivées ne furent pas sensibles sur l'exploitation, du fait du passage insensible, les premières années, de la production agricole à la production forestière, du fait également de l'accroissement des rendements agricoles, consécutifs à la concentration sur une plus petite surface du travail du sol qui put être fait plus minutieusement, et des engrais qui purent être répartis à une dose plus forte.

Les ressources de l'exploitation ne furent donc pas diminuées.

En outre, l'épargne accumulée par l'accroissement ligneux sur les surfaces plantées, permit la réalisation d'une coupe d'éclaircie de pins noirs en 1951, soit 23 ans après la plantation, portant sur 800 tiges réparties sur 2 ha environ et qui produisirent 90 m³ de bois de mine et de papeterie. Vendu à raison de 1 200 F le m³ sur pied, le montant de la réalisation s'est élevé à 108 000 F avec exemption de l'impôt foncier, soit un rapport moyen annuel de 2 350 F à l'hectare. Ceci, sans altérer la valeur d'avenir du peuplement qui, trois ans après la coupe, s'est complètement refermé et comporte actuellement près d'un millier de tiges à l'ha de pins et cèdres mélangés par bouquets et cubant 150 à 170 m³ à l'ha.

Les pins sylvestres n'ont pas donné ces résultats satisfaisants, mais on peut escompter un résultat bien meilleur avec les cèdres dont il est regrettable que l'emploi n'ait pas été plus généralisé.

En contemplant les cèdres (fig. 4), M. BESSAC se remémore le moment où, 18 ans auparavant, il revenait de la pépinière de Cahors avec un paquet de plants de cèdres qu'il portait aisément sous son bras, et il pense qu'il aurait maintenant beaucoup de peine à porter simplement l'un d'entre eux.

Cet exemple montre bien qu'il ne faut pas sous-estimer la capacité de production des essences résineuses dans les Causses du Quercy et ne pas se complaire, à l'instar de trop nombreux sceptiques, dans une passivité dubitative. Certes, dans le cas de l'exploitation de M. BESSAC, il s'agit de sols assez profonds, anciennement culti-

vés, toutefois leur qualité est inférieure à la moyenne des terres cultivées des Causses du Quercy.

Quoi qu'il en soit, la mise en route d'une production ligneuse a permis le rétablissement d'un équilibre Agro-Sylvestre, sans passer par le stade de l'extinction de l'exploitation agricole. Pourtant, dans de nombreux cas, il s'avère bien que l'exploitation agricole, par la richesse en travail qu'elle exige et la pauvreté des ressources qu'elle rapporte, doit céder le pas à la production pastorale.

Il n'est pas d'exemple d'équilibre Sylvo-Pastoral dans le Quercy et il ne peut pas en être autrement en raison du vieil antagonisme du troupeau et de la forêt. Pourtant, ce qui a été réalisé dans l'exploitation de M. BESSAC pourrait être réalisé parallèlement dans une exploitation d'élevage, à condition de maintenir scrupuleusement dans leur lieu d'élection chacune des deux productions, forestière et pastorale, et d'éviter que l'une n'empiète sur l'autre.

Cet équilibre ne sera pas utopique à partir du moment où un regroupement de la propriété foncière, trop morcelée, permettra de réunir des pâturages suffisants à l'entretien d'un troupeau économiquement rentable et où un financement de l'équipement du pâturage pourra être entrepris conjointement avec le boisement et l'enrênement des terrains à vocations forestières.

Il n'est pas douteux que, contrairement à ce que l'on pourrait conclure au résultat de l'œuvre de M. BESSAC, il y a le plus grand intérêt, dans le Causse du Quercy, à lier la question pastorale, dans l'équilibre que le bon sens souhaite.

A. LINGUET.